

Compte rendu du CTL du 8 octobre 2013

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu CTL du 25/04/2013
- Relogement des services
- Transfert de la caisse de la DDFIP à la TP de Cahors
- Travaux et relogement de la Trésorerie de Latronquière
- Point sur le budget 2013
- Bilan du dispositif « conditions de vie au travail »
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du CTL du 25/04/2013

La CGT ayant boycotté le précédent CTL, nous ne pouvions pas en approuver le compte rendu.

Relogement des services de la DDFIP

La direction nous présente le projet de relogement de divers services de la DDFIP.

La BCR rejoindra le deuxième étage de la rue des carmes. Un bureau d'accueil confidentiel sera aménagé à l'entrée de cet étage.

La DIRCOFI prendra des bureaux disponibles dans les locaux de l'actuel TP de Cahors.

Le pôle fiscal déménage de la rue Victor Hugo à la rue Wilson. Pour l'accueillir, des locaux seront ouverts au troisième étage et la division budget stratégie s'installera au rez de chaussée à la place du service « dépôts de fonds ».

Commentaires

Comme en CHSCT, il nous est apparu que ce déménagement entraînait plus de problèmes que de solutions. Les surfaces destinées aux agents du pôle fiscal seront plus réduites que celles qu'ils occupent actuellement.

Les organisations syndicales ayant unanimement voté contre ce projet, un nouveau CTL devra être convoqué sur ce point.

Déménagement de la Trésorerie de Latronquière

La Trésorerie déménage temporairement dans les locaux prêtés par la Communauté de Communes pour permettre la rénovation des locaux qu'elle occupe actuellement.

La CGT a voté pour ce projet.

Transfert de la caisse de la DDFIP à la TP de Cahors.

La réorganisation des services de la DDFIP permet de supprimer la caisse de la direction.

Les opérations de caisse effectuées pour son compte seront faites à la TP de Cahors qui transférera ces opérations à la DDFIP.

Les valeurs seront toujours détenues et gérées à la direction. La TP sera en charge des opérations de caisse des régisseurs d'Etat et de la clientèle institutionnelle (environ 2 à 3 opérations par jour).

Commentaires

La CGT est intervenue pour demander l'attribution à la TP d'une machine à compter les billets en complément de la machine à compter les pièces dont elle dispose déjà. La directrice en a accepté le principe.

Nous avons aussi insisté pour que les régisseurs disposent d'un accès spécifique leur évitant de stationner voire de passer dans le hall d'accueil du SIP. Nous avons notamment insisté pour qu'ils disposent d'un local spécifique et séparé de l'accueil du SIP pour leur permettre de réaliser leurs opérations. La direction en a accepté l'idée.

Nous avons donc voté pour cette proposition.

Point sur le budget 2013

L'état actuel de consommation des crédits 2013 montre une meilleure maîtrise par rapport à l'an passé.

Néanmoins, les dépenses d'affranchissement restent à un haut niveau. La réorganisation du courrier n'est pas encore pleinement opérationnelle, la direction pense voir ses pleins effets sur le budget 2014.

La réserve de 3% constituée à la demande de la DG est restituée au département à hauteur de 2/3 (environ 25,000 euros).

Le département a bénéficié d'une enveloppe de la délégation pour aider à l'installation des TPE et des écrans plats (pour la dématérialisation). Malgré tout, la généralisation des TPE n'interviendra que fin 2013 voire début 2014 plus probablement.

Conditions de vie au travail.

La direction nous a présenté la synthèse 2012 du tableau de bord de veille sociale départemental. Il n'a pas été possible de comparer avec 2011.

Nous avons interpellé la direction sur le nombre de journées de congés non prises sur l'exercice 2012 (938,5 jours). La directrice minimise en précisant qu'il s'agit toujours de mêmes agents connus. Nous avons simplement relevé que le nombre de jours de congés non pris représentent l'équivalent d'environ 5 A, 3 B et 2,5 C. Nous avons relevé par ailleurs qu'environ 10% des agents du département ont été écrêtés en 2012.

Comment ne pas y voir là les effets des suppressions d'emplois?

Réforme des ordinateurs

Les PC de bureaux ont pu être attribués à tous les demandeurs. Une vingtaine de machines n'ayant pas trouvé preneurs seront distribuées à des associations.

Les PC portables ont été attribués par tirage au sort à cause du grand nombre de candidats à l'attribution.

La liste des attributaires sera publiée sur Ulysse 46.

Frais de déplacement.

Pour gratter encore quelques euros sur le dos des agents, un tableau des distances sur les principaux trajets du département sera publié. Il s'imposera pour toute demande de remboursement de frais de déplacement.

Autorisation d'absence pour visite chez le spécialiste.

Mme DEFRESNE nous précise qu'à l'occasion de la validation de ces autorisations d'absence, leur régime a été perdu de vue. Il a été précisé aux agents concernés et fera l'objet d'un rappel aux chefs de service.

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT !
Je participe, je me syndique !

Nom : _____ Prénom : _____

Grade : _____ Echelon : _____ Temps partiel : _____ %

Poste ou service : _____

Adresse mail : _____ Téléphone : _____

date : _____ signature : _____



Section du Lot du Syndicat National CGT Finances Publiques

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>

Courrier électronique: cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr